

SES CHAUSSETTES SONT-ELLES SÈCHES ?	MOLLUSQUE BIVALVE PARFUM	NOTE GALÈRES FAISAIT BOSSER	BRISANT RELEVÉ		
				BRILLAIT SUR LE NIL NE DOIT PAS ÊTRE PERDU	
SALETÉ SERPENTS BOISSONS CHAUDES					
		AUXILIAIRE ATOMES			
COPAIN DANS L'AUTRE SENS					
MOQUERIE MÉPRISANTE					
	NOTE EXPRIME LE REGRET		NOISSETTE ANGLAISE EXCRÈMENTS		
DONNE LE CHOIX SYMBOLE DE SOLIDITÉ				LES PREMIERS VENUS	BOUFFE D'APPOINT
		ARRÊT DE CIRCULATION PREMIÈRES PAGES			
INFUSION HOMME DE CHAMBRE			QUE DALLE !		
FIGURINE DE NOËL					VOIS !
			FLEUVE DE RUSSIE		
ELLE EST DRÔLEMENT TORDUE	TAMISÉS				

Solution

S	S	S	S	S	■	■	E	■
A	N	E	N	■	S	S	E	■
C	N	O	N	T	A	S	■	■
N	E	R	I	■	L	E	■	■
E	S	T	A	S	■	T	H	E
■	S	■	E	N	■	C	H	E
T	N	■	O	D	■	O	■	■
N	O	■	S	R	I	D	■	■
E	T	■	A	M	A	■	■	■
S	T	■	C	O	L	■	■	■
S	T	■	A	L	■	C	H	O
A	R	■	A	S	■	C	R	A
C	R	■	E	■	S	■	A	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Le village
05150 BRUIS
Tél : 04-92-66-04-21 fax : 04 92 48 53 25
Email: ccvopat@orange.fr
Ou : ccvocathy@wanadoo.fr

Nos heures d'ouverture au public :
Les lundis et jeudis : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Bibliothèque intercommunale :
Ouverte au public :
Le mercredi,
de 9 h à 11 h 30
Et le jeudi,
De 9 h à 11 h 30
et de 14 h 30 à 16 h 30

Tél : 04 92 66 04 21
Fax : 04 92 48 53 25

Dépôt légal : 98009
Imprimé Par Nos Soins

Rédactrice : Cathy Roumieu

BULLETIN D'ABONNEMENT

Mme, Mlle, M.
NOM :
Prénom :
Adresse :

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'information "Au fil de l'Oule".

Montant : 16,00 €
chèque établi à l'ordre de : "Trésor Public",
à adresser à : CCVO 05150 BRUIS
Signature :



Au Fil de l'Oule

L'édito

La loi sur les élections locales a été adoptée par l'Assemblée nationale le mardi 26 février mais doit encore l'être par le Sénat pour être définitivement validée. Concrètement, qu'est-ce que cette loi signifierait pour nos territoires ruraux ?

Concernant les élections cantonales / départementales : le nombre de cantons pourrait être réduit de moitié et passerait dans les Hautes Alpes de 30 à 15.

Pour chaque canton seront élus : un conseiller départemental (le terme de conseiller général disparaît) et sa suppléante ainsi qu'une conseillère départementale et son suppléant, la parité étant un des piliers de la Réforme. Le Buëch ne devrait plus compter que deux ou trois cantons au lieu de 8 actuellement.

Concernant les élections municipales : le nombre de conseillers municipaux passerait de 9 à 7 pour les communes de moins de 100 habitants.

Quant à la Réforme du non cumul des mandats, qui prévoit d'interdire le cumul d'un mandat exécutif avec un mandat parlementaire, celle-ci ne sera applicable qu'en 2017.

Je crains que les zones rurales ne soient les grandes perdantes de cette nouvelle loi. J'espère que les sénateurs de la Haute assemblée des Sages sauront mieux prendre en compte les intérêts de nos territoires ruraux.

Gérard Tenoux

Sommaire :

- P. 1 : l'éditorial**
- P. 2 à 3 : les orientations de la CCVO**
- P. 4 : une nouvelle OPAH sur un territoire élargi**
- P. 5 : le point sur le regroupement des collectivités**
- P. 6 à 8 : le camp de harkis à Montmorin : une page de l'histoire à ne pas oublier**
- P. 9 à 10 : du côté de la bibliothèque**
- P. 11 : le carnet de l'Oule**
- P. 12 : mots croisés**

Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 28 janvier 2013

En l'absence du Président Gérard TENOUX, La présidence est assurée par la première Vice-Présidente madame Eveline AUBERT qui assure la suppléance en vertu de l'article L 21 22 17 du Code général des Collectivités Territoriales.

Ordures Ménagères : marché pour acquisition de containers semi enterrés et collecte des OM et assimilées

La Vice Présidente expose qu'à compter du 1^{er} avril 2013, compte tenu de la mise en place d'un nouveau système de collecte, la CCVO a procédé à un appel d'offre selon l'article 26 du code des marchés publics, pour les prestations suivantes :

- Acquisition de 9 containers semi enterrés
- Collecte des OM et assimilées sur le territoire de la Vallée de l'Oule

Elle ajoute que seule l'entreprise Sita Sud a répondu à cet appel d'offre en respectant strictement le cahier des charges.

Après en avoir délibéré, les conseillers décident de retenir l'entreprise Sita Sud (Forcalquier 04) pour assurer les prestations pré citées et pour un marché d'un montant annuel HT de 12 763, 96 €, correspondant à l'option 2 de l'acte d'engagement.

Travaux d'enfouissement des containers semi enterrés

La Vice Présidente expose que, dans le cadre de la réorganisation de la collecte des Ordures Ménagères et assimilées, neuf containers semi enterrés doivent être enfouis sur les trois communes du territoire de la vallée de l'Oule. Pour ce faire, la CCVO a mis en concurrence les entreprises locales et a recueilli deux offres.

Après en avoir délibéré les conseillers, à l'unanimité décident de retenir l'offre de Monsieur Florent LATIL, pour un montant de 4 707 € HT, qui répond parfaitement aux prestations demandées et ce pour un coût moindre.

Emprunts auprès de la Caisse d'Épargne

La Vice Présidente expose que, dans le cadre de la réorganisation de sa collecte des ordures ménagères la Communauté de Communes fait l'acquisition de containers semi enterrés. Pour financer cet achat ainsi que les travaux d'enfouissement desdits containers, la Collectivité envisage de contracter deux emprunts auprès de la Caisse d'Épargne, comme suit :

1^{er} emprunt : crédit relais différé en capital destiné à pré financer les subventions et la TVA pour un montant de 40 000 € au taux fixe de 2, 84 % sur deux ans.
2^{ème} emprunt : prêt destiné à financer l'autofinancement, soit 13 500 € au taux fixe de 3, 73 % sur 7 ans.

Après en avoir délibéré, les conseillers se déclarent favorables à l'opération pré citée et autorisent la Vice Présidente à faire procéder aux démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

Convention de mise à disposition de l'agent d'entretien (SPANC)

La Vice Présidente expose que dans le cadre de sa compétence de Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), la CCVO doit procéder sur son territoire aux derniers diagnostics des fosses septiques non effectués dans le cadre du marché conclu avec Véolia, lequel marché a pris fin le 30 avril 2012.

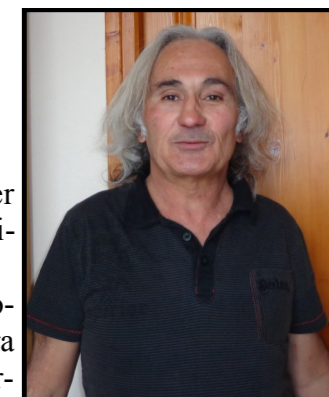
Pour ce faire, la commune de Bruis propose de mettre à disposition de la CCVO son agent communal qui a suivi la formation requise. Il a donc été conclue une convention de mise à disposition entre la mairie de Bruis et la Communauté de Communes à compter du 1^{er} février 2013. Après en avoir délibéré, les conseillers autorisent la vice Présidente à signer ladite convention.

Vos petites Annonces

(diffusion gratuite,
s'adresser à la rédaction
au 04 92 66 04 21 ou
ccvocathy@wanadoo.fr)

Le carnet de l'Oule

Umberto Ravotto bientôt sur le circuit Paul Ricard



Il n'habite à Bruis que depuis douze mois et pourtant il est inutile de le présenter car Umberto Ravotto fait partie de ces gens que tout le monde connaît, et lui-même connaît déjà tout le monde - ou presque - dans notre vallée.

Mais il se pourrait bien qu'Umberto gagne encore en notoriété dès le mois prochain à l'occasion de la course moto de légende (> à 250 cm 3) qui se déroulera au Castellet sur le Circuit Paul Ricard le week end du 6 et 7 avril. Il s'agit d'un circuit fermé sur route. Quarante deux concurrents très exactement seront au départ.

Sponsorisé par Audemar (pour la moto) France Equipement (pour les pièces détachées) SBS (pour les freins), Dainese et Shark (pour l'habillement) Igol (pour l'huile), Pirelli Toulon (pour les pneus),... Umberto sera au départ sur une 250 Aprilia avec toutes les chances d'être parmi le Top 5.

Car si les sponsors ont répondu présents une fois de plus c'est qu'Umberto a à son palmarès de nombreuses victoires : il est entre autres champion de France sur kart dans la catégorie 100 cm 3 (1974), Vice champion de France dans la catégorie 600 cm3 open (1987) et 2^{ème} au championnat du monde en catégorie 600 cm3 de la coupe Suzuki 2004.

D'autres courses s'enchaîneront tout au long de la saison. Nous suivrons donc avec grand intérêt les performances d'Umberto et nous lui souhaitons de garder toujours son optimisme et son humour légendaire car dans ce domaine il est déjà gagnant toutes catégories confondues !

A vos jardins, prêts, partez !

Dans un tout autre registre, (et surtout un autre rythme...) : "Rien ne sert de courir il faut partir à point" dit la fable. Clément Sylvestre qui, à l'âge de 86 ans a toujours autant la main verte, a fait pour sienne cette devise et s'affaire déjà dans son jardin depuis les tout premiers rayons de soleil de ce mois de février finissant. Faire les choses en temps et en heure, question de bon sens : voilà le secret du bon jardinier, un secret que Clément connaît bien. Et comme chaque



année, son jardin sera probablement, et une fois de plus, non seulement le plus beau de la vallée mais aussi le premier à donner des salades. Il faut dire qu'il y prend bien la peine !

"Qui veut aller loin ménage sa monture" : voilà un autre proverbe que Clément semble aussi appliquer à la lettre : pour ne pas trop se fatiguer il alterne entre temps de travail et temps de repos : après l'effort, le réconfort mais le résultat est là, c'est le principal ! Un exemple à suivre...

Décès : Nous avons appris le décès de madame **Yvonne Prudhon** qui a été inhumée le 25 février 2013 à Morière - les - Avignon.

Bon rétablissement à **Denise Garambois** de Bruis qui est de retour chez elle après un court séjour à l'hôpital St Joseph de Marseille.

Bibliothèque

Comme tout dessinateur, ou écrivain il y a fort à parier que Stibane, le dessinateur de BD et d'albums jeunesse, a lui aussi horreur de la page blanche. Mais il a également horreur des murs trop blancs comme ceux de la salle polyvalente à Bruis. Si bien qu'il a pris l'initiative, avec l'accord de la bibliothécaire qui ne demandait pas mieux, d'y accrocher quelques uns de ses tableaux. Il invite ainsi le public à venir découvrir son travail. Ces tableaux ne sont autres que les originaux des dessins qui illustrent ses albums pour enfants : "l'arbre aux corbeaux", "Risson au pays des longues oreilles", "Moi aussi je veux maman" : des albums que l'on peut emprunter à la bibliothèque de Bruis : deux bonnes raisons donc de s'y rendre ! Ces monotypes, acryliques et gouaches resteront exposés jusqu'à Pâques à la bibliothèque. Entrée libre.

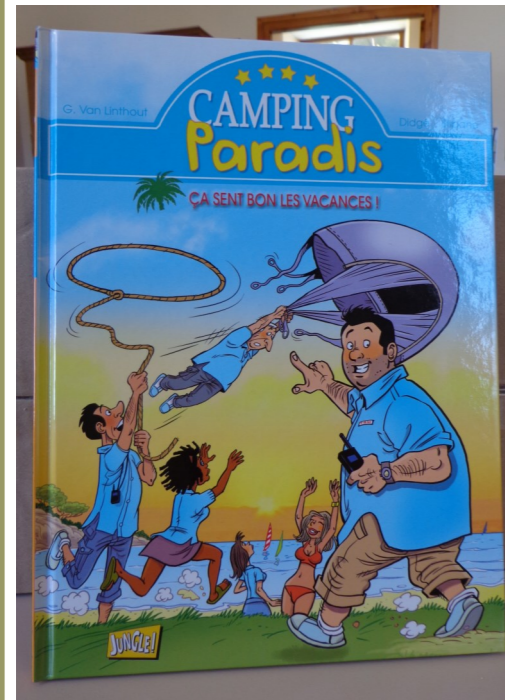


Offert par son auteur Luc Van Linthout dit Stibane à la bibliothèque de Bruis L'album de BD « Camping paradis - ça sent bon les vacances » vient de trouver sa place sur les rayons destinés aux enfants. Une place méritée puisque ledit album a été dessiné à Bruis durant l'été

2012. Adaptation de la série télévisée du même nom cette bande dessinée devrait rencontrer autant de succès que l'album « Caméra café » également créé par Stibane d'après la célèbre série. Il est plutôt rare qu'une série inspire un livre. D'après Stibane, cela n'avait d'ailleurs jamais été fait avant « Caméra café » mais pour lui cela semble tout naturel et en effet, pourquoi pas ?

Pour cet album les personnages, calqués sur ceux de la série, sont caricaturés par le dessinateur qui s'est fait plaisir au point que les acteurs eux-mêmes ont été assez surpris du résultat.

Les plus petits pourront aussi découvrir du même auteur l'album "Bon papa" que l'on peut également emprunter à la bibliothèque.



Pour la suite, Stibane nous réserve encore quelques belles surprises qui devraient tout particulièrement faire plaisir aux habitants de la vallée de l'Oule mais il va falloir être encore un peu patient avant de découvrir ce qu'il nous prépare en ce moment depuis sa maison située au quartier d'Usage à Bruis...



Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 28 janvier 2013 (suite)

Soutien régional à l'intercommunalité

Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement

Provence des Montagnes : désignation des représentants au Conseil d'Administration

La Vice Présidente explique que dans le cadre de l'opération « Provence des Montagnes » à laquelle participe la Communauté de Communes il convient de désigner un titulaire et un suppléant.

Les conseillers délibèrent et désignent :
Gérard TENOUX titulaire
André AUBEPART suppléant

La vice Présidente explique à son conseil que, dans le cadre du programme « Soutien Régional à l'Intercommunalité », une convention Région PACA/CCVO pour l'aide à la création d'un poste de chargée de mission de développement local pour une durée de 3 ans a été formalisée le 5 août 2011, par délibération n° DEB 11-962.

Elle ajoute qu'il convient, pour percevoir la deuxième année de subvention (soit 12 000 €), de déposer une nouvelle demande auprès du Conseil Régional. Après en avoir délibéré, les conseillers autorisent la Vice Présidente à faire procéder à toutes les démarches nécessaires au dépôt de ladite demande.

Conformément à la loi n° 88-13 du 05/01/1988, le Président peut engager et liquider de nouvelles dépenses avant le vote du budget dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent.

le Conseil Communautaire autorise la Vice Présidente à mandater des dépenses d'investissement sur l'exercice 2013 comme suit :
- 3 234, 93 € au compte 2183

et s'engage à inscrire ces crédits lors du vote du budget 2013.

Politique Agricole Commune :

Dans notre numéro précédent, nous proposons aux agriculteurs de venir faire leur télé déclaration d'ovins et caprins au Relais de Services Publics de Bruis, le personnel ayant été formé pour les assister dans cette démarche.

A ce jour une personne est venue faire sa déclaration au RSP.

Concours de nouvelles : modalités (voir aussi page 9)

Organisé par l'association RE-CO-NAISSANCE, ce concours est ouvert à tout public et gratuit. On distinguera deux catégories : de 0 à 17 ans et de 17 à 199 ans...

Le sujet est libre, le texte ne doit pas dépasser 7 pages (format A 4) imprimées au recto, en caractères Time New Roman, taille 12 minimum, interligne : 1, 5.

L'anonymat total est préservé jusqu'à l'annonce des résultats (courant septembre).

Les nouvelles doivent être déposées au plus tard le 30 mai 2013 inclus.

L'association RE-CO-NAISSANCE se réserve un droit de publication par la suite.

Le jury est composé de 7 membres. Il procède par délibération et ces dernières sont souveraines.

Inscriptions préalables souhaitées. Règlement détaillé et renseignements complémentaires au 04 92 66 61 23 : demander Pierre Castells.

Une opération logement pour redynamiser le Buëch ?

Le mercredi 6 février avait lieu dans la salle des fêtes de Serres une réunion de travail à laquelle participaient plusieurs élus du Buëch. Voulu par le Président du Conseil Général, cette rencontre avait pour objectif de lancer des actions en faveur du développement économique du Buëch, un territoire qui semble toujours se chercher dans un département plutôt identifié pour son « tourisme blanc ». En l'absence de Michel Roy, excusé pour raisons de santé, le Président du Conseil Général a accueilli les participants avant de laisser la parole à Gérard Tenoux puisque' entre autres attributions au sein du CG, ce dernier a pour mission d'œuvrer en faveur du développement économique du Buëch.

L'idée qu'il a exposée aux élus présents s'appuie sur le principe que l'amélioration du logement peut être un levier de développement efficace sur un territoire où les besoins sont récurrents en la matière : parc ancien, habitat dégradé, énergivore, inadapté, offre locative insuffisante,... et l' élu parle en connaissance de cause puisqu' on s'en souvient, une Opération Programmée d'Amélioration du Logement de Revitalisation Rurale (OPAH – RR) a été portée par la CCVO sur le territoire du Serrois et de la Vallée de l'Oule de 2009 à 2011.

C'est donc pour proposer aux élus de renouveler l'opération sur un territoire plus large (Baronnies, Haut Buëch, 2 Buëch, Serrois, Vallée de l'Oule,

Ribiers Val de Méouge) que Gérard Tenoux a passé la parole à Jean-Michel Arnaud, Président du CALHAURA Pact 05 puis à Bénédicte Ferotin sa directrice, cette structure associative ayant pour objet d'accompagner les collectivités locales dans leur politique de l'habitat et leurs projets de territoire.

Au cours d'un diaporama très complet Mme Ferotin a présenté tous les aspects d'une OPAH-RR et notamment les avantages de mettre en place un tel



dispositif, tant pour les élus que pour les particuliers, que ce soit en terme d'image du territoire (valorisation de l'architecture) d'augmentation du pouvoir d'achat (économies d'énergie consécutives aux travaux), de maintien à domicile pour une population vieillissante, de débouchés pour les entreprises locales, etc...

L'OPAH – RR expliquée aux élus

Une OPAH est un partenariat entre l'Anah et les collectivités locales (communes, communautés de Communes, conseil général et conseil régional) dans le cadre duquel les propriétaires privés occupants et bailleurs peuvent, sous certaines conditions*, prétendre à

des aides financières supérieures aux aides de droit commun pour la réalisation de travaux dans leurs logements.

* Aides soumises à condition de ressources pour les propriétaires occupants

* Les propriétaires bailleurs doivent s'engager à louer à des personnes à faibles revenus

* le logement doit avoir au moins 15 ans d'ancienneté

* les travaux doivent être réalisés par des entreprises

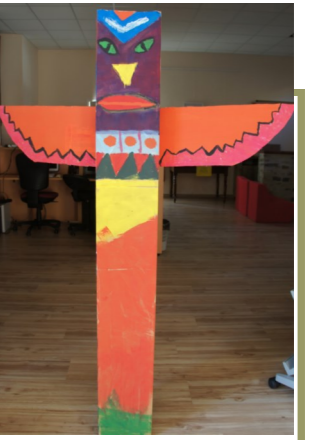
Une OPAH est le résultat d'une réelle volonté politique. L'investissement financier de chaque collectivité a un effet dopant sur l'enveloppe globale de subvention.

Dans les semaines à venir les élus devront se positionner sur le principe de participer ou pas à une telle opération sachant que celle-ci

sera chiffrée de façon plus précise par le prestataire qui sera choisi pour en assurer l'animation. Le CALHAURA pourrait alors se voir confier cette mission (diagnostic, étude de faisabilité, aide au montage des dossiers, assistance technique gratuite pour les particuliers,...)

Même si la question : « combien cela va-t-il nous coûter ? » est dans tous les esprits, au terme de cette première réunion les élus semblaient plutôt convaincus. Il faut dire que l'enjeu d'une telle opération est d'autant plus décisif en ces temps difficiles, où de plus en plus de personnes économiquement faibles découvrent la précarité énergétique et font appel aux services sociaux et aux associations pour faire face à leurs charges.

Bibliothèque



Le bibliobus nous rendra visite :

Le 26 mars à partir de 10 h à la bibliothèque de Bruis

Lecteurs ou simples curieux : venez nombreux :
Pour participer au renouvellement du fonds, boire un café, un thé, ...

En toute convivialité !

Patrick Channard de la BDP vous conseillera
et vous assistera dans vos choix.

Les plumes de Maraysse

Cette année encore les plumes de Maraysse mutualiseront leurs moyens pour élaborer un programme culturel qui sera commun aux trois bibliothèques de Bruis, Rosans et Ribeyret, (Moydans ne faisant plus partie du réseau) intitulé : "Donnez-nous de vos nouvelles".

Parmi les animations qui seront proposées au public : un concours de nouvelles (voir règlement en page 3), des ateliers autour du livre d'artiste (Rosans) des ateliers reliure (Rosans et Bruis), des soirées cinéma (Ribeyret), un concert dans le cadre du festival de Chaillol, découverte de l'illustration (Rosans). Enfin, l'exposition "Comment un livre vient au monde" tournera sur les trois bibliothèques à partir du mois de mai.

Ce travail en réseau a fait ses preuves puisque les plumes de Maraysse entament aujourd'hui leur 4ème année d'existence. Au départ expérimentale, la méthode se généralise sur le Département avec un foisonnement de projets de ce type au sein de plusieurs réseaux de bibliothèques.

Carnaval, totem et chandeleur : tout un programme !

Le samedi 23 février, enfants et seniors étaient invités, les uns par Cathy, les autres par Chantal, à se retrouver à la bibliothèque pour un programme adapté à chacun.

Cinq petites indiennes ...

Ainsi, dès 14 h 30 et aidés par Cathy, les enfants, déguisés en indiennes - carnaval oblige, - ont réalisé un totem indien (exposé à la bibliothèque) avec de simples cartons et un peu de peinture, tandis qu'un peu plus tard, vers 16 h, les aînés arrivaient pour partager avec les jeunes les crêpes de la chandeleur. Comme ils étaient plus nombreux que prévu, ce fut un peu acrobatique pour les cuisinières mais au final et dans l'ensemble tout le monde est reparti content de cet après-midi qui se voulait amical et intergénérationnel : pari gagné ! Agent de lien social au service des personnes âgées, Chantal Bompard prévoit d'organiser d'autres animations en partenariat avec la bibliothèque de Bruis.



Le camp de harkis à Montmorin : la scolarisation des enfants

Les enfants de harkis ont été scolarisés immédiatement après leur arrivée au début de l'année 1963. Une deuxième institutrice - Madame Maryse Peuzin de Serres - est venue seconder Madame Odette Bernard car les effectifs, avec l'arrivée des harkis, étaient passés à 42 élèves au total.

La photo ci-dessous (extraite du Dauphiné) est sans doute la seule que nous ayons dans la vallée, sur laquelle on peut voir des enfants de harkis. Ce cliché a été pris à l'occasion d'une manifestation organisée à l'école en 1963 lors de la visite de plusieurs autorités locales venues décorer deux mères de familles nombreuses, à savoir madame Joffrette Girousse, née Gaillard (mère de 7 enfants) et madame Hélène Lambert, née Rochas (mère de 6 enfants).



Ils par M. Joseph Domeyne, maire. Dans la salle, il y a également des conseillers municipaux, ainsi que M. Louis Bernard, inamovible secrétaire de mairie ; Mmes Bernard et Peuzin, institutrices ; le chef Navas, commandant la brigade de gendarmerie de Rosans et l'un de ses collaborateurs, M. Stella ; M. Broise, responsable de la harka implantée à Montmorin ; le groupe des 42 écoliers composé d'enfants du village et de fils et filles de harkis ; des musulmans français, plusieurs d'entre eux ayant amené leurs épouses, mères de famille.

Tolérance et union

Le Dr Albert Pulg prend le relais. Lui aussi exprime sa satisfaction du choix de Montmorin,

où les mamans des petits écoliers ont spontanément accepté que leurs enfants soient assis sur les mêmes bancs que les gosses des harkis.

« Ce geste les honore, constate-t-il, elles ont ainsi montré la voie à suivre : celle de la tolérance et de l'union.

L'article évoque la présence d'enfants de harkis à l'école.

Voici ces passages tels qu'ils ont été écrits à l'époque.

leurs mamans. Aussi tient-il à féliciter vivement Mmes Bernard et Peuzin qui, à l'exclusion de l'enseignement qu'elles dispensent, ont contribué à faire tomber les barrières raciales entre enfants nés de part et d'autre de la Méditerranée.

décore Mme Joffrette Girousse de la médaille de la Famille Française et l'embrasse affectueusement. M. Jean Domeyne agit de même à l'égard de Mme Hélène Lambert.

Les deux mamans et leurs époux reçoivent les félicitations des responsables.

la « Marseillaise ». Une gamine, fille de harki, chante des couplets exaltant le rôle de la mère, le refrain est repris en chœur par tous les écoliers.

Une fois de plus, les applaudissements crépitent. Les deux mamans décorées reçoivent des

Regroupement des collectivités dans le Buëch

La réunion de la dernière chance ?

Le vendredi 18 janvier, une quarantaine de maires des communes rurales du centre Buëch était accueillie par Michel Roy, Maire de Serres, dans la salle Jean Imbert de sa mairie, répondant ainsi à l'invitation informelle lancée par Gérard Tenoux et Michel Roy, tous les deux conseillers généraux. L'objectif de cette rencontre était de réfléchir à une autre issue possible suite à l'abandon du Schéma de Coopération Intercommunale selon lequel devaient se regrouper la CCS, la CCVO, la CC2Buëch, la CC du Haut Buëch et la CC du Dévoluy.

Rappel :

Le schéma de coopération intercommunale proposé en 2012 par la Préfète ayant recueilli un avis globalement défavorable de la part des communes concernées, le nouveau Préfet Jacques Quastana n'avait pas souhaité user de son pouvoir pour imposer une réforme à laquelle une majorité d'élus était hostile.

Purement et simplement abandonné, ce projet de fusion semble pourtant aujourd'hui susciter des regrets parmi les élus, tout au moins à en croire la large participation à cette réunion provoquée presque en urgence par un des présidents des communautés de communes qui devaient se regrouper.

En préambule Gérard Tenoux a dressé un tableau plutôt noir des réalités qui attendent les élus locaux pour les années à venir :

« On savait déjà que les dotations avaient été gelées par le gouvernement précédent mais il y a pire : le concours de l'état en direction des collectivités va encore être revu à la baisse et de

façon drastique par le gouvernement actuel, sauf pour les collectivités qui auront fait le pas de se regrouper et pour lesquelles des bonus de subventions seront accordés. Or, il faut bien comprendre que ces bonus - qui seront prélevés sur l'ensemble d'une enveloppe - viendront pénaliser d'autant les collectivités restées isolées. Ces dernières n'auront plus les moyens de fonctionner, encore moins d'investir et n'auront pas d'autre choix que d'augmenter les impôts ne serait-ce que pour maintenir le niveau actuel de réalisations. La baisse est mathématique : ce que certains gagneront, d'autres le perdront. Dans ces conditions, attendre sans rien faire serait irresponsable. »

Conscients de la situation, les maires présents sont pourtant restés septiques quant à l'efficacité d'une réunion supplémentaire quand deux ans et demi de ren-



contres et autres comités de pilotage n'ont pas permis de parvenir à un consensus.

Le débat qui a suivi a quand même permis de voir se dégager quelques grandes lignes : et comme l'a souligné un élu local : « sur le principe de fu-

sionner, tout le monde semble désormais convaincu, mais reste à savoir avec qui ... ». Pour faire court, certains élus verraient bien se dessiner une communauté de communes du « Buëch centre » à l'identité plutôt rurale alors que d'autres croient à la pertinence d'une fusion au sens large incluant les zones urbaines de Veynes et Larnage. La question étant de savoir si ces deux communes urbaines - non représentées ce jour-là - en auraient le souhait. Tous, en tous cas sont inquiets pour l'avenir et prennent en exemple l'actualité du moment à savoir le désengagement de l'Etat en matière d'instruction des PC : une charge supplémentaire à venir pour les communes. Une possibilité a également été évoquée par la majorité : partir avec un minimum de compétences sur le modèle de la Com Com du Diois (54 communes). Mais qu'en sera-t-il des compétences non obligatoires que les communes ne pourront pas reprendre faute de moyens ?

Un film documentaire sur le camp de harkis à Montmorin

Le programme était chargé le dimanche 20 janvier à la communauté de communes : la cinquantaine d'habitants (en majorité de la vallée) venus écouter les vœux du président ont aussi pu assister à la projection du film documentaire amateur "le camp de harkis à Montmorin", le tout dans une ambiance tout aussi chaleureuse que gourmande puisque l'après-midi s'est terminée par la dégustation de galettes des rois traditionnelles accompagnées de Clairette de Die, une valeur sûre !

Gérard Tenoux a accueilli tout ce monde par un petit rappel historique "du comment et du pourquoi de ce film", né surtout d'une volonté d'élus (voir édito du n° précédent).



Le film, d'une durée de 1 h 15 a donc été produit par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule et réalisé par Cathy Roumieu (tournage des entretiens, montage,...). qui a pour cela dû suivre deux formations en 2012 : une formation - de plusieurs jours, dispensée par le Centre de l'Oralité Alpine - à la collecte de mémoire orale et une formation (plus technique celle-là) à l'utilisation de la caméra et au montage vidéo grâce au logiciel "Adobe première élément 9".

Le film "**le camp de harkis à Montmorin**" sera à nouveau projeté cet été pour les personnes qui n'ont pas pu être présentes en janvier. Une copie est par ailleurs disponible à la bibliothèque et peut être empruntée.

Le camp de harkis à Montmorin est un pan de l'histoire de notre vallée curieusement assez méconnu. Cela fera pourtant maintenant tout juste 50 ans, au début de l'année 1963, qu'en plein hiver et dans la neige un car bondé descendait le col des Tourettes. Il était 10 h du soir ! A son bord une quinzaine de familles algériennes réfugiées, en provenance du camp de Rivesalt dans les Pyrénées.

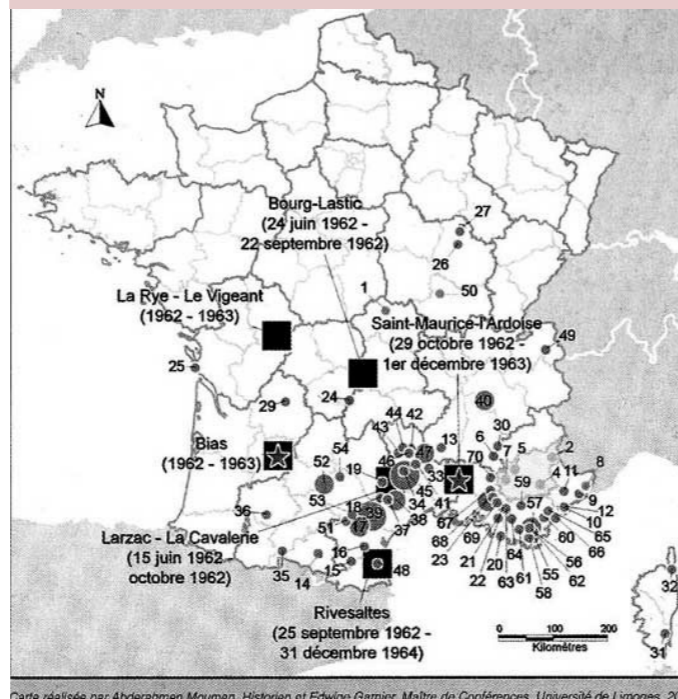


Camp de harkis de Rivesalt :
"là-bas, c'était plein, c'était l'enfer !" Dédé Broise

Rivesalt, c'est ce camp d'accueil qui, au lendemain de la guerre d'Algérie a vu affluer en masse des centaines de familles de harkis parties précipitamment d'Algérie pour échapper au sort qui leur était réservé si elles restaient là-bas. Ces dernières y ont séjourné dans des conditions de vie effroyables en attendant d'être dirigées vers de plus petits camps à taille humaine comme celui de Montmorin, au quartier de la Rabasse ou celui de Rosans mais aussi ceux de Beurrière (26), Ongle, Perruis, Jausiers (04),... On parlait alors de "hameaux forestiers" ou "hameaux de forestage. Au total, ce sont 70 camps ou hameaux forestiers qui ont été recensés en France à cette époque. *

* source : http://www.harkis.net/docs/carte_des_camps

Implantation des camp de harkis et hameaux forestiers en France (voir liste des communes p.7)



Carte réalisée par Aberrahmen Moutan, Historien et Edwige Gamior, Maître de Conférences, Université de Limoges, 2007.

Un film documentaire sur le camp de harkis à Montmorin

Liste des communes ayant accueilli un camp de harkis en France

- | | |
|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| Allier
1 Noyant (Saint-Hilaire) | Hérault
37 Avène Truscas |
| Alpes-de-Haute-Provence
2 Jausiers | 38 Lodève |
| 3 Ongles | 39 St Pons de Thomières |
| 4 St André-les-alpes | Isère
40 Roybon |
| 5 Sisteron | Lozère
41 Cassagnas |
| Haute-Alpes
6 Rosans | 42 Chadenet - La Loubière |
| 7 Montmorin | 43 Chanac - Cultures |
| Alpes Maritimes
8 Breil sur Roya | 44 Mende |
| 9 L'Escarène | 45 Meyrueis |
| 10 Mouans-Sartoux | 46 St Etienne du Valdonnez |
| 11 Roquestéron | 47 Villefort |
| 12 Valbonne | Pyrénées-Orientales
48 Rivesaltes |
| Ardèche
13 Largentière | Haute-Savoie
49 Magland |
| Ariège | Saône et Loire
50 Glennes (Roussillon en Morvan) |
| 14 Montoulieu | Tarn
51 Arfons les Escudiers |
| Aude
15 La Pradelle | 52 Puycelci - La Grésigne |
| 16 St Martin des Puits | 53 Anglès |
| 17 Pujol de Bosc | 54 Vaour |
| Aveyron
18 Brusque | Var
55 Bormes |
| 19 St Rome de Cernon | 56 Collobrières |
| Bouches-du-Rhône
20 La Ciotat | 57 Gonfaron |
| 21 Fuveau | 58 La Londe |
| 22 Jouques | 59 Montmeyan |
| 23 La Roque D'Anthéron | 60 Le Muy |
| Cantal
24 Chalvignac | 61 Néoules |
| Charente-Maritime
25 La Tremblade | 62 Pignans |
| Côte-D'Or | 63 Rians |
| 26 Baigneux les Juifs | 64 Saint Maximin |
| 27 Vanvey sur Ouche | 65 St Paul en Forêt |
| 28 Is-sur-Tille | 66 Aigue-Bonne (St Raphaël) |
| Dordogne
29 Lanmary | Vaucluse
67 Apt |
| Drôme
30 Beaurières | 68 Cucuron |
| Corse-du-Sud
31 Zonza | 69 Pertuis |
| Haute-Corse
32 Casamozza | 70 Sault |
| Gard
33 La Grand Combe | |
| 34 Villemagne (St Sauveur des Pourcils) | |
| Haute Garonne
35 Juzet d'Izaut | |
| Gers
36 Mirande | |

À travers les souvenirs de Dédé Broise (principal témoin de cette période puisque responsable du camp), d'Arlette Serratrice et de Marie-Lou Tenoux, le public a pu découvrir ou revivre l'arrivée des harkis au début de l'année 1963, comment s'était organisée la vie au camp pendant ces années (1963 - 1965), quelles étaient les relations entre les harkis et la population locale, la scolarisation des enfants, les problèmes rencontrés, et puis la fin du camp, le départ sur Rosans.

De ces années ne restent aujourd'hui plus que quelques dalles en béton au quartier de la Rabasse : derniers vestiges des baraquements qui avaient été construits dès la fin de l'année 1962 pour accueillir ces réfugiés. Plus que quelques dalles ... mais aussi des pistes forestières à l'ouverture desquelles les harkis ont travaillé pendant toute cette période : ils étaient embauchés par l'ONF et percevaient un salaire qui leur permettait de subvenir à leurs besoins.



André Broise : informateur interviewé dans le film, responsable du camp de harkis
Gérard Tenoux : Président de la CCVO
Cathy Roumieu : collectrice de mémoire orale
Gabriel Carevale : intervenant au Centre de l'Oralité Alpine
Arlette Serratrice : informatrice interviewée dans le film
Marie-Lou Tenoux : informatrice interviewée dans le film

Cathy tient à préciser :

Le choix des informateurs pour la réalisation de ce film s'est fait au hasard de rencontres et de conversations. Certaines personnes auront peut-être été étonnées de ne pas avoir été filmées aussi. Mais il lui était matériellement impossible - et elle le regrette bien - de questionner tous les habitants même si tous auraient eu bien sûr des choses intéressantes à dire sur ce sujet qui s'est révélé **inépuisable**.

D'autres films sont prévus et donneront l'occasion à tous les anciens de la vallée qui le souhaitent de s'exprimer et de raconter leur vision de la haute Vallée de l'Oule autrefois.